



VILLE DE DANVILLE

**AVIS PUBLIC
CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT LE PREMIER PROJET DE
RÈGLEMENT 2023-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 146-2015 ET SES
AMENDEMENTS**

À toutes les personnes intéressées par le projet de règlement 2023-03 modifiant le règlement de zonage 146-2015 et ses amendements, avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière de la Ville de Danville que le conseil municipal a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 8 mai 2023 le projet de règlement suivant :

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2023-03
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 146-2015 ET SES AMENDEMENTS**

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage 146-2015 et ses amendements afin :

D'agrandir la zone M-17 à même une partie de la zone Zr-19;

D'autoriser les groupes d'usages « C14 - Vente ou location de véhicules moteurs », « C15 - Atelier de réparation » et « mini-entrepôts » dans la zone M-17;

D'autoriser les groupes d'usages « C1 - Vente au détail et services », C2 - Services administratifs et les mini-entrepôts dans la zone ZR-8;

D'autoriser les « mini-entrepôts » dans la zone M-9;

D'autoriser les « mini-entrepôts » dans la zone ZR-16;

D'autoriser le groupe d'usages « C16 - Atelier de carrosserie » dans la zone C-42;

D'autoriser les « mini-entrepôts » dans la zone I-49.

À cet effet, une assemblée de consultation publique se tiendra au 150, rue Water, Danville, le 12 juin 2023 à 18h30.

Au cours de celle-ci, la mairesse ou un autre membre du conseil désigné par celle-ci, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. À cet effet, le règlement pourra faire l'objet d'une demande visant à ce que ledit règlement contenant ces dispositions, et adopté par le Conseil, soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

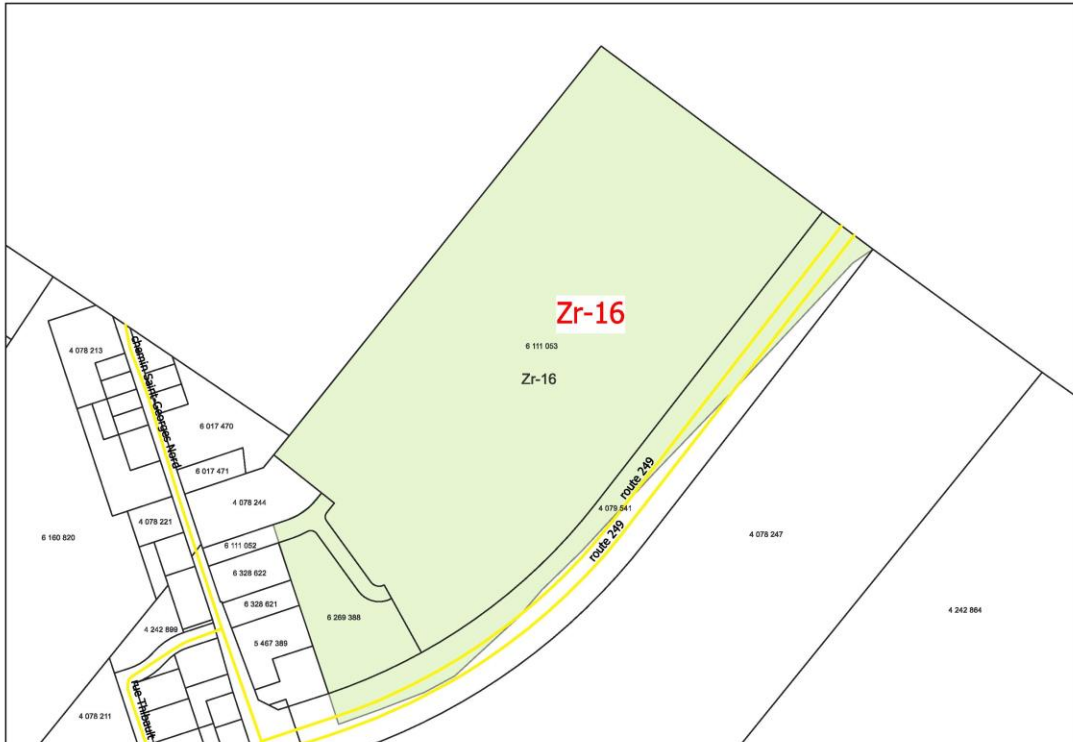
Les plans montrant la localisation des zones Zr-8, M-9, Zr-16, M-17, Zr-19, C-42 et I-49 sont annexés au présent avis pour en faire partie intégrante.

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau municipal sis au 150, rue Water à Danville, de même que sur le site web de la municipalité.

Donné à Danville, ce 15 mai 2023

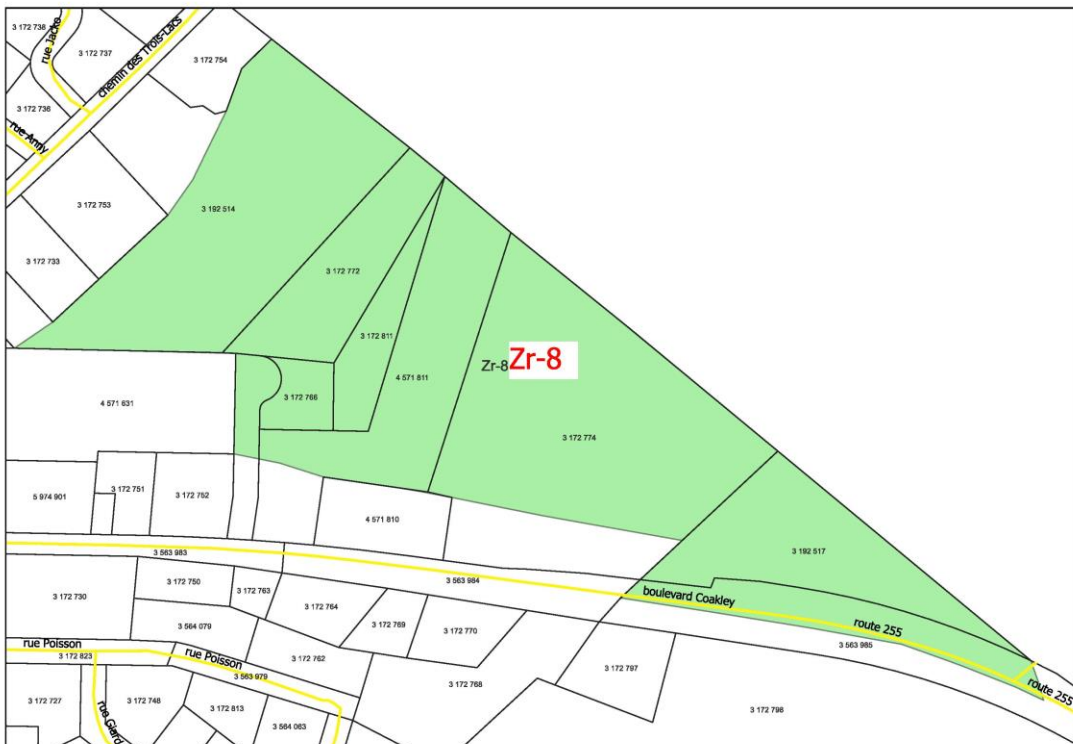
**Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA
Directrice générale et greffière**

ZONE VISÉE Zr-16



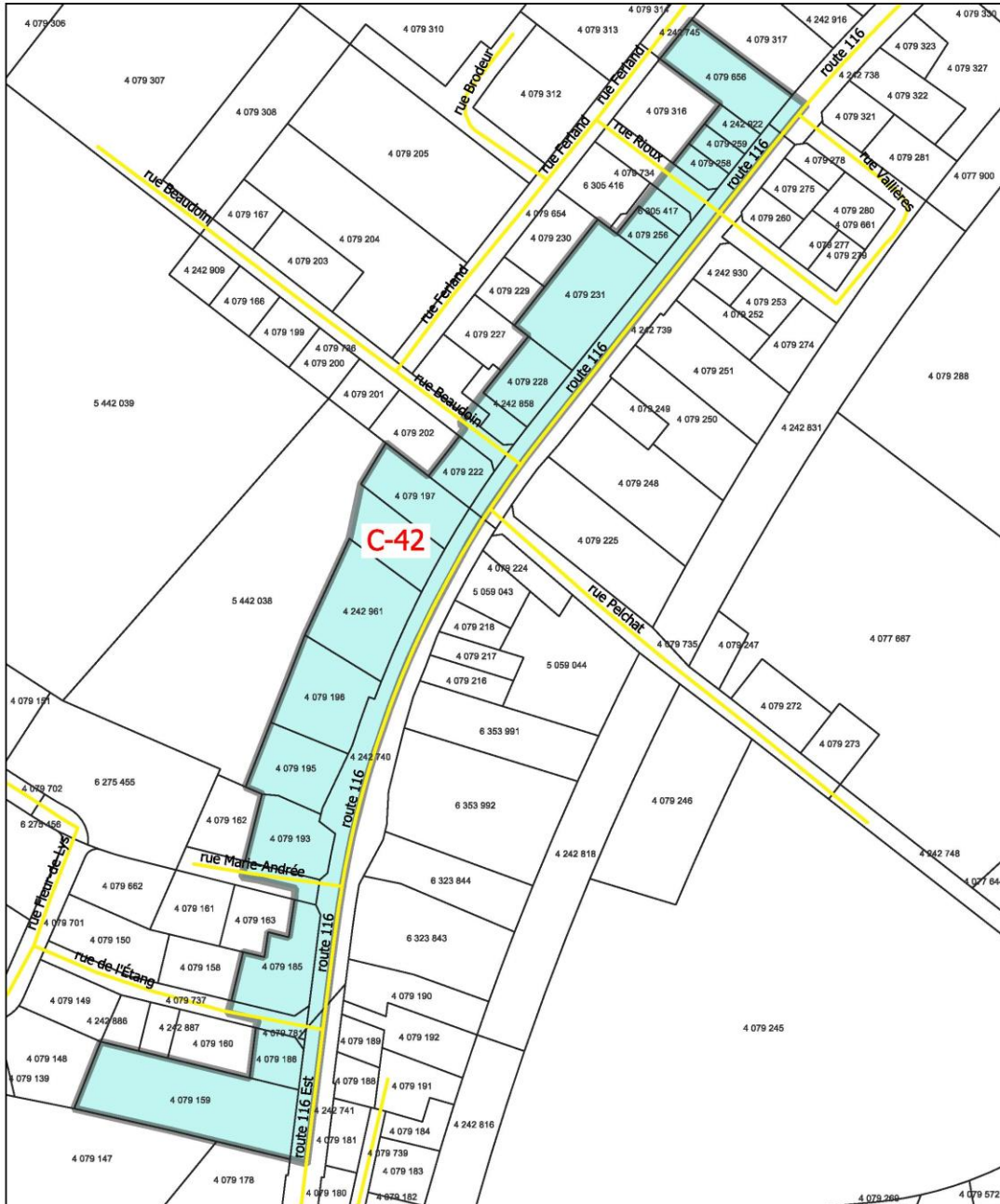
Annexe de l'avis public de consultation publique,
premier projet de règlement 2023-03

ZONE VISÉE Zr-8



Annexe de l'avis public de consultation publique,
premier projet de règlement 2023-03

ZONE VISÉE C-42



Annexe de l'avis public de consultation publique,
premier projet de règlement 2023-03

